

ENTRÉE EN BOURSE D'AIRBNB

ACHETER OU PATIENTER?



RICHARD DUFOUR
LA PRESSE

La fin d'année 2020 est celle des licornes sur Wall Street. Airbnb, DoorDash, Wish, Roblox, Instacart et Affirm sont parmi les candidates pour faire le saut en Bourse dans le prochain mois ou au début de 2021.

Les investisseurs qualifient de licorne une entreprise à capital fermé relativement jeune évaluée au minimum à 1 milliards US.

Selon les conditions de marché, bien entendu, Airbnb est possiblement la prochaine à s'inscrire en Bourse. Il s'agit vraisemblablement d'une question de jours maintenant que la plateforme de location de logements entre particuliers a déposé la semaine de nouveaux documents financiers auprès de la Securities and Exchange Commission.

Les petits investisseurs devraient-ils se dépêcher d'acheter des

actions d'Airbnb lorsqu'elles commenceront à s'échanger au NASDAQ?

« Je suis curieux de voir comment le titre va se comporter à ses débuts. J'aime Airbnb pour avoir utilisé ses services dans le passé. Mais la question est de savoir si l'évaluation est trop riche », commente un stratège boursier d'une grande banque canadienne, qui ne peut être identifié parce qu'il n'est pas autorisé à parler publiquement d'Airbnb.

Gare au « momentum »

Il faut toujours différencier les activités d'une entreprise et son titre boursier. Une belle entreprise n'a pas automatiquement une action attrayante, et vice versa. Je ne serais pas surpris de voir les traders pousser l'action à un niveau plus élevé à ses débuts pendant que des reportages convaincants alimenteront le momentum », ajoute-t-il.

En pleine pandémie, Airbnb vient de révéler avoir généré des profits nets d'environ 220 millions en trois mois cet été (juillet, août et septembre). Si les revenus de l'entreprise de San Francisco fondée il y a 13 ans ont reculé de plus de 30 % durant les neuf premiers mois cette année, ils ont néanmoins atteint 2,5 milliards US. Pour 2019, Airbnb a déclaré une perte nette de 674 millions US et un chiffre d'affaires de 4,8 milliards US.

Une mise en garde importante est de mise pour les investisseurs. Les experts ne s'entendent pas tous à propos de la rotation des titres de croissance vers les titres de valeur qui peut s'observer sur les marchés cet automne. Cette rotation se poursuivra-t-elle maintenant que des précisions entourant un vaccin contre la COVID-19 se succèdent (Pfizer, Moderna et possiblement d'autres à venir)?

« Avec cette bulle dans le secteur techno, plusieurs entreprises se dépêchent de faire leur inscription en Bourse pendant

que la fenêtre est ouverte », soutient Philippe Hynes, de la firme Tonus Capital.

Ce gestionnaire de portefeuille montréalais insiste sur le fait qu'il faut garder en tête qu'une entreprise décide d'entrer en Bourse pour deux raisons principalement : soit qu'il y a un besoin de capitaux dans l'entreprise, soit que les actionnaires pensent que le prix offert sur le marché boursier est intéressant/généreux, et ces derniers veulent en profiter pour vendre des actions.

Dans le premier cas, investir peut être intéressant car la valeur totale de l'entreprise pourrait augmenter si ce capital est investi intelligemment. Dans le deuxième cas, le risque est plus grand, car le titre se transigera déjà à une évaluation élevée au moment de l'inscription à la Bourse », dit-il.

Risques élevés

Dans le cas d'Airbnb, dit-il, l'entreprise avait largement

besoin de capitaux plus tôt cette année (cas numéro 1). « Ils ont levé de l'argent au privé avec une évaluation de 18 milliards US. Le mois prochain, l'évaluation pourrait être de 30 milliards US, presque le double. »

Philippe Hynes estime que l'entrée au NASDAQ d'Airbnb ressemble davantage au scénario 2 qu'il évoque.

Il s'attend néanmoins à ce que le prix initial de l'action d'Airbnb soit fort probablement fixé à un niveau permettant une hausse à l'ouverture, au bénéfice des institutions pouvant obtenir des allocations d'actions.

« Pour le particulier désireux de procurer des actions sur le marché, la prime ou l'évaluation sera d'autant plus élevée... et, par conséquent, le risque aussi. »

À long terme, il croit néanmoins qu'Airbnb sera une entreprise à suivre, étant donné son modèle d'affaires attrayant. « Mais à court terme, le prix du titre risque

d'avantage de fluctuer en corrélation autant avec la brochette de titres technos très populaires ces temps-ci qu'en raison des performances individuelles d'Airbnb. »

Le gestionnaire de portefeuille lavallois Ian McLean, de la firme McLean Capital, estime pour sa part qu'Airbnb est une entreprise fascinante avec beaucoup de potentiel.

« Le nombre d'utilisateurs est un atout majeur pour attirer les meilleures propriétés sur le marché. Il serait intéressant de clarifier le potentiel de la marge de profit dans cinq à dix ans considérant que les dépenses en ventes et marketing sont très élevées présentement. Il faudrait aussi bien comprendre l'ampleur de son potentiel de croissance étant donné qu'elle a déjà une part importante du marché de l'hébergement, surtout en Amérique du Nord. »

Le titre d'Airbnb s'inscrira au NASDAQ sous le symbole « ABNB ».